



## **Subventions aux exportations de produits céréaliers de l'UE à l'Afrique de l'Ouest en 2015 et 2016**

Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr), le 16 mars 2017

### **Plan**

Introduction : les risques d'explosion des importations de blé

I – Subventions aux exportations de produits céréaliers de l'UE28 en AO en 2015 et 2016

II – Subventions aux exportations de produits céréaliers de l'UE28 en Côte d'Ivoire : 2015-16

III – Subventions aux exportations de produits céréaliers de l'UE28 au Ghana : 2015-2016

IV – Subventions aux exportations de produits céréaliers de l'UE28 au Nigéria : 2015-16

V – Subventions aux exportations de produits céréaliers de l'UE28 au Sénégal: 2015-2016

Conclusion

### **Introduction : les risques d'explosion des importations de blé**

L'Accord de partenariat économique (APE) d'Afrique de l'Ouest (AO) a prévu de réduire à 0 le droit de douane (DD) sur les importations de céréales hors riz venant de l'Union européenne (UE) dès le début de la libéralisation, en année T+5, sachant qu'il n'est déjà que de 5% sur toutes provenances. Même si cette baisse résulte du choix de l'Afrique de l'Ouest et n'a pas été imposée formellement par l'UE, l'APE interdit toute hausse à l'avenir sauf accord temporaire de l'UE.

Le blé est de très loin la principale céréale hors riz importée, au taux de croissance des importations de toutes origines de 5,78% de 2001 à 2013 contre de 2,75% pour la population, soit un taux de croissance de la consommation de blé de 2,95% par habitant (hb), passé de 13,76 kg à 19,50 kg. La prolongation de ce taux de croissance conduirait à une consommation de 55,53 kg par hb en 2050 et à des importations de 44,3 millions de tonnes (Mt) contre 6,5 Mt en 2013 pour une population passant de 334 M hb en 2013 à 798 M en 2050. Déjà la consommation par hb serait de 31 kg en 2030 et les importations de 16 Mt pour une population de 516 M hb, égale alors à celle de l'UE28 qui stagnera.

C'est une perspective insoutenable pour plusieurs raisons, dont l'impossibilité de financer ces importations puisque le rendement du blé plafonne dans les pays exportateurs occidentaux depuis 20 ans, et qu'il devrait baisser avec leur volonté de réduire les engrais chimiques et pesticides. Face à une offre en baisse, le prix du blé ne pourra qu'exploser puisque les pays arabes et d'Asie occidentale auront plus de pouvoir d'achat pour importer faute de disposer des possibilités écologiques de l'Afrique subsaharienne pour diversifier leur production alimentaire. Le changement du régime alimentaire de l'AO s'impose d'autant plus qu'il est indispensable d'augmenter les emplois ruraux – la population rurale passant de 169 M en 2010 à 221 M en 2030 et 255 M en 2050 –, donc la production des céréales locales et tubercules en les protégeant de la concurrence du blé importé. Cela est d'autant plus justifié pour les importations venant de l'UE – largement dominantes dans les pays francophones d'AO – que celle-ci les subventionne très fortement comme le montre le présent document.

Plusieurs efforts ont été faits dans certains pays d'AO pour tenter de réduire les importations de blé, notamment en incorporant un minimum de céréales locales dans les baguettes de blé. C'est notamment le cas au Sénégal où l'ASPRODEB (Association sénégalaise pour la promotion du développement à la base, bras opérationnel du CNCR, Conseil national de coordination des ruraux) mène un projet conjoint avec la Fédération des boulangers et l'Institut de technologie alimentaire, financé par la Banque mondiale, pour des pains incorporant 15% de céréales locales<sup>1</sup>. Si l'ASPRODEB vise surtout les consommateurs urbains, SOL y forme depuis 4 ans les boulangers ruraux informels avec des pains incorporant 30% de céréales locales<sup>2</sup>. Malgré les aspects très positifs de ces actions, elles nécessitent cependant des importations majoritaires de blé et l'AO devrait promouvoir parallèlement la consommation de produits vivriers sans blé, à l'instar des pays d'Amérique latine, où la tortilla de maïs reste la consommation dominante au Mexique et en Amérique centrale et des pizzas de manioc au Brésil. Complétés par des haricots (le niébé d'AO) ces deux produits permettent une alimentation équilibrée et bien moins cher que le pain ou les pâtes alimentaires de blé.

### **I – Subventions aux exportations de produits céréaliers de l'UE28 à l'AO en 2015 et 2016**

Les tableaux 1 et 2 montrent que les exportations totales de céréales brutes de l'UE28 en Afrique de l'Ouest (AO) ont baissé de 8,4% en tonnage et de 22,5% en valeur de 2015 à 2016, le prix FAB (franco à bord) ayant baissé de 14,3% (de 202,9 €/tonne (t) à 173,8 €/t). Les subventions de l'UE28 à ces exportations ont également baissé de 11,1%, passant de 166,7 millions d'euros (M€) à 148,2 M€. Par contre le taux de dumping moyen – rapport des subventions à la valeur FAB des exportations ou de la subvention par tonne (t) au prix FAB par t – a augmenté de 30,65% à 34,73%.

Tableau 1 – Subventions aux exportations de céréales brutes de l'UE28 à l'AO en 2015

Tonnes et 1000 €	Blé	Blé tendre	Blé dur	orge	avoine	maïs	riz	sorgho	autres	Total céréales
Exportations de l'UE28										
Tonnes	2649537	2559469	90069	1,3	86	30313,1	751,2	0,8	4,2	2680695
Valeur 1000 €	537778	500308	37470	0,6	135,4	5225,2	744	3,72	6,49	543893
Prix FAB €/t	203	234,6	416	461,5	1574,4	172,4	990,4	4650	1545,2	202,9
Pays exportateurs de l'UE28										
France	1660453	1581383	79071			15176,2	16,4	0,7	0,6	1675648
Allemagne	745867	745867					33,3			745900
Pologne	150661	150661								93512
Roumanie	26250	26250				15000				41250
Lithuanie	27499	27499								27499
Lettonie	27800	27800								27800
Espagne	10998		10998		1	1,8	72,4			11063
Portugal						117,7	267,7			385,4
RU					29,4		138,9			168,3
Pays-Bas				0,8	5	15,9	92,7			114,4
Belgique						1,6	11,4			13
Malte					48					
Italie							3			3
Total	2649528	2559460	90069	0,8	83,4	30313,2	635,8	0,7	0,6	2680564
UE15	2417318	2327250	90069	0,8	83,4	15313,2	635,8	0,7	0,6	2433354
UE12	232210	232210		0	0	15000	0	0	0	247210
UE14*				Allemagne	Pologne	Lithuanie	Roumanie	Lettonie		
Subvention €/t	66,75			56,9	56	44	46,6	40		62,18
Subvention 1000€	111569			42440	8437	1210	1922	1112		166690
Taux de dumping										30,65%

Source : Eurostat, Comext analytique; UE14 : UE15 moins Allemagne

<sup>1</sup> <http://www.agroalimentaire.sn/lancement-dune-campagne-de-sensibilisation-sur-le-pain-doole/>

<sup>2</sup> <https://www.sol-asso.fr/senegal-valoriser-les-cereales/>

Tableau 2 – Subventions aux exportations de céréales brutes de l'UE28 à l'AO en 2016

Tonnes et 1000 €	Blé	Blé tendre	Blé dur	orge	avoine	maïs	riz	autres	Total céréales
Exportations de l'UE28									
Produits : tonnes	2398739	2325210	73528	7436	18,1	48111	1318	22	2455644
Valeur FAB en 1000 €	415303	394202,5	21100,2	1905	28,3	8636,3	862,8	17,1	426753
Prix FAB en €/tonne	173,1	169,5	286,7	256,2	1562,4	179,5	654,8	767,3	173,8
Pays exportateurs de l'UE28									
France	1460348	1404215	56133			39712	95,5		1500155,5
Allemagne	466782	466782					32,9		466814,9
Pologne	245198	245198							245198
Lithuanie	106131	106131							106131
Roumanie	61592	56704	4888						61592
Lettonie	27000	27000				6464,7			33464,7
Bulgarie	25686	19179	6507						25686
Belgique				7432,7					7432,7
Espagne	6000		6000				512,4		6512,4
Portugal						1893,7	538,6		2432,3
Pays-Bas							31,7		31,7
Total	2398737	2325209	73528	7432,7		48070,4	1211,1		2455451,2
Etats de l'UE15	1933130	1870997	62133	7432,7		41605,7	1211,1		1983379,5
Etats de l'UE12	465607	454212	11395			6464,7			472071,1
	UE14*		Allemagne	Pologne	Lithuanie	Roumanie	Lettonie	Bulgarie	
Subvention en €/t	66,75		56,9	56	44	46,6	40	45	60,35
Total subvention 1000€	97879		26560	13731	4670	2870	1339	1156	148205
Taux de dumping									34,73%

Le calcul des subventions aux exportations oblige à distinguer selon les pays. Dans la mesure où l'Allemagne a choisi d'avoir des aides directes découplées identiques à l'ha selon les länder mais avec un rapprochement au niveau national d'ici 2019, la division des 7,6 Md€ de subventions agricoles totales (au-delà des aides découplées) en 2015<sup>3</sup> par les 16,7 M d'ha de SAU (superficie agricole utilisée) a correspondu à une subvention moyenne de 455 €/ha et, comme le rendement céréalier a été de 8 tonnes en 2015, cela correspond à une subvention de 56,9 €/t. On avait calculé en mai 2015 que la subvention par tonne de céréales hors riz de l'UE15 était de 66,75 €/t en 2014, dont 59,81% au titre des aides directes et 6,94% au titre des subventions couplées transversales imputables aux céréales (pour la part qu'elles représentent dans la valeur de la production agricole totale). Soulignons que les céréaliers français ont bénéficié en 2016 d'aides spécifiques du gouvernement suite à la chute des rendements liés aux intempéries ayant réduit de 20% la récolte de céréales, sous forme de divers allègements de charges et d'aides "de minimis" qui n'ont pas à être notifiées à la Commission européenne. On conservera donc ce montant de 66,75 € pour 2016 pour les autres Etats membres de l'UE15 que l'Allemagne, d'autant que leurs exportations de céréales vers l'AO ont été insignifiantes. Et on retiendra la même subvention pour tout le blé bien que le blé dur bénéficie de subventions supérieures à celles du blé tendre car il n'a représenté que 3,4% du total du blé exporté en 2015 et 3,1% en 2016. La France a d'ailleurs exporté 87,8% du blé dur de l'UE28 en AO en 2015 et 76,3% en 2016. Pour les 5 Etats membres de l'UE13 – Pologne, Lithuanie, Lettonie, Roumanie, Bulgarie – on a calculé leurs subventions par tonne de céréale compte tenu de leur subvention moyenne par ha divisé par leur rendement en céréales en 2015 sur la base de leurs rapports annuels sur l'agriculture en 2015 et des données de la DG Agriculture. On a conservé la même valeur pour 2016 bien qu'elle ait augmenté en Roumanie et Bulgarie qui n'avaient pas atteint le plafond de leur DPUS (droit au paiement unique à l'ha).

Soulignons toutefois que l'UE n'est pas le seul fournisseur de l'AO puisque la CEDEAO aurait importé 6,357 Mt de blé en 2015 selon ITC TradeMap dont 4,357 Mt au Nigéria (mais les données d'ITC Trade Map ne sont pas toujours fiables). Et selon l'USITC (statistiques des échanges des Etats-Unis, EU) les exportations de blé des EU à l'AO ont dépassé celles de

<sup>3</sup> [https://ec.europa.eu/agriculture/statistics/factsheets\\_en](https://ec.europa.eu/agriculture/statistics/factsheets_en)

l'UE28 jusqu'en 2014 inclus et ont continué à dépasser très largement celles au Nigéria (tableau 3).

Tableau 3 – Exportations de blé des Etats-Unis et de l'UE28 à l'AO de 2010 à 2016

1000 tonnes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
EU à l'AO	3374	3652	3054	3052	2351	1960	1154
EU au Nigéria	3328	3574	2937	2959	2225	1900	1074
UE à l'AO	1960	1393	1684	2001	2075	2650	2399
UE au Nigéria	342	131	356	299	370	482	485

Source : Eurostat et <https://dataweb.usitc.gov/scripts/prepro.asp>

Les tableaux 4 et 5 présentent les subventions aux autres produits céréaliers. Pour gagner du temps, on se limitera à présenter les données sur les exportations de l'UE28 car l'identification des contributions des 28 Etats membres prendrait trop de temps. On multiplie le taux-équivalent céréales (t.e.c.) de chaque tonne de produits transformés par le tonnage de ceux-ci pour obtenir les céréales brutes incorporées et on multiplie celles-ci par la subvention moyenne de 62,18 €/t en 2015 et 60,35 €/t en 2016 pour obtenir les subventions totales aux produits céréaliers transformés.

Tableau 4 – Subventions aux exportations de céréales transformées de l'UE28 à l'AO en 2015

	1101	1102	1103	1104	1107	1108	1109	19	2203	2208	Total
	Farine blé	Autres farines	Gruaux	Autres transform	Malt	Amidon céréales	Gluten	Préparations de céréales	Bière	Spiritueux*	
Exportations : t	30810,8	1803,2	62722,6	11548,1	227784	12467,2	2674,1	284184,9	89742,5	9409,8	733147,2
Exportations 1000 €	9600,8	1107	31937,7	11587,7	88017,2	3956,9	4003,9	607692,6	59914,8	37557	855375,6
Prix FAB/t	311,6	613,9	509,2	1003,4	386,4	317,4	1497,3	2138,4	667,6	3991,3	1666,7
Taux de t.e.c.*	1,33	1,33	1,33	1,02	1,15	1,18	10	1,25	0,17	1,12	1,12
Total céréales : t	40978,4	2398,3	83421,1	11779,1	261951,6	14711,3	26741	355231,1	15256,2	10539	823007,1
Subventions 1000 €	2548	149,1	5187,1	732,4	16288,2	914,7	1662,8	22088,3	948,66	655,3	51174,6
Taux de dumping	26,5%	13,5%	16,2%	6,3%	18,5%	23,1%	41,5%	3,6%	1,6%	1,7%	5,9%

\* Les spiritueux à base de céréales regroupent whisky, gin, genièvre et vodka.

Tableau 5 – Subventions aux exportations de céréales transformées de l'UE28 à l'AO en 2016

	1101	1102	1103	1104	1107	1108	1109	19	2203	2208	Total
	Farine blé	Autres farines	Gruaux	Autres transform	Malt	Amidon céréales	Gluten	Préparations de céréales	Bière	Spiritueux	
Tonnes	38108,1	1854,7	92031,0	14163,6	239905,9	13286,4	2886,8	304766,8	92672,3	10950,9	810626,5
Valeur	11306,2	766	34688,7	11223,9	91793,8	4364,5	4310,5	537214,9	62260,4	42944,6	800873,5
Prix FAB/t	296,7	413	376,9	792,4	382,6	328,5	1493,2	1762,7	671,8	3921,6	988
Taux de t.e.c.*	1,33	1,33	1,33	1,02	1,15	1,18	10	1,25	0,17	1,12	1,13
Total céréales : t	50683,8	2466,8	122401,2	14446,9	275891,8	15678	28868	380958,5	15754,3	12265	919414,3
Subventions 1000 €	3058,8	148,9	7386,9	871,9	16650,1	946,2	1742,2	22990,8	950,8	740,2	55486,7
Taux de dumping	27,1%	19,4%	21,3%	7,8%	18,1%	21,7%	40,4%	4,3%	1,5%	1,7%	6,9%

Il en résulte que le tonnage des céréales incorporées dans les produits transformés exportés en AO a augmenté de 11,7% de 2015 (823 007 t) à 2016 (919 414 t) et que les subventions ont augmenté de 8,4% (de 51,2 M€ à 55,5 M€). Quant au taux de dumping moyen il a augmenté de 16,9%, de 5,9% à 6,9%. Ces taux de dumping sur les produits transformés sont bien inférieurs à ceux sur les céréales brutes car leur contenu est relativement faible et très variable d'un produit transformé à l'autre.

En ajoutant les tableaux 1 et 3 pour 2015 et 3 et 5 pour 2016, le tableau 6 montre que le volume total des céréales exportées par l'UE28 en AO a baissé de 3,7% de 2015 (3,504 Mt) à 2016 (3,375 Mt), que la valeur FAB des céréales totales a baissé de 17,5% (de 711 M€ à 587 M€) et que les subventions ont baissé de 6,5% (de 217,9 M€ à 203,7 M€).

Malgré la légère baisse du volume total des céréales exportées et de leurs subventions de 2015 à 2016, celles-ci sont considérables et devraient exploser si l'APE régional est finalisé puisque le droit de douane déjà extrêmement faible sur les céréales brutes (5%, hors riz) serait éliminé

dès le début de la libéralisation. Ce sera déjà le cas pour la Côte d'Ivoire dès 2018 et le Ghana dès 2021 puisque leurs APE intérimaires ont été mis en œuvre courant 2016.

Tableau 6 – Total des exportations de céréales et subventions de l'UE28 à l'AO en 2015 et 2016

	2015			2016		
	Céréales brutes	Céréales transformées	Céréales totales	Céréales brutes	Céréales transformées	Céréales totales
Tonnes	2680693	823007	3503700	2455451	919414,3	3374865
1000 euros	543893	166988	710881	426753	159794	586547
Subventions	167757	59697	227454	156156	58475	214631
Taux de dumping	30,8%	35,7%	32%	36,6%	36,6%	36,6%

Si on ajoute les subventions aux exportations de produits laitiers de l'UE28 en AO en 2015 et 2016<sup>4</sup> à celles aux produits céréaliers, on arrive à 308 M€ en 2015 et 284,8 M€, à comparer aux 66 M€ de pertes douanières de l'AO la 1<sup>ère</sup> année de libéralisation en cas d'APE régional ou aux 209 M€ en 3<sup>e</sup> année de libéralisation<sup>5</sup>. On peut aussi comparer aux 167 M€ de droits de douane du SPG que la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria auraient dû payer sur leurs exportations vers l'UE28-RU en 2015 en l'absence d'Accord de Cotonou ou d'APE, et a fortiori aux 45,8 M€ s'ils avaient le régime SPG+. A fortiori, puisque les droits de douane sur ces deux produits seraient supprimés dans l'APE régional leurs importations venant de l'UE exploseront compte tenu de la croissance démographique et du détournement des échanges et avec elles le dumping des exportations européennes.

## **II – Subventions aux exportations de produits céréaliers de l'UE28 en Côte d'Ivoire : 2015 & 2016**

Les tableaux 7 et 8 présentent les subventions aux exportations de céréales brutes et transformées de l'UE28 à la CI en 2015 et 2016. Les subventions aux céréales brutes ont augmenté de 10,6% de 2015 (31,8 M€) à 2016 (33,7 M€) en dépit de la baisse de la subvention unitaire (de 62,18 €/t à 60,35 €/t) car le volume des exportations a augmenté de 9,1% (de 511 476 t à 558 146 t). La France a fourni 94,4% du volume des exportations de blé de l'UE28 à la CI et 95,6% en valeur en 2015 et 96,8% en volume et 96,4% en valeur en 2016.

Tableau 7 – Subventions aux exportations de céréales brutes de l'UE28 en CI en 2015 et 2016

Tonnes et 1000€	Blé	Blé tendre	Blé dur	Avoine	maïs	riz	autres	céréales brutes
2015								
Tonnes	506352,1	439282,1	67070		5116	7,6	0,2	511475,9
1000 €	122049,2	93136,7	28912,5		823,3	12,1	0,9	122885,5
Prix FAB €/t	241	212	431,1		160,9	1592,1	4500	240,3
Subvention1000€	31485	27314,6	4170,4	0	318,1	0,5	#0	31803,6
Taux de dumping								25,9%
2016								
Tonnes	557632,7	508111,7	49521	3,5	99,3	410,1	0	558145,6
1000 €	111370,8	95904,9	15465,9	5,9	48,1	173,6	0,26	111598,4
Prix FAB €/t	199,7	188,7	312,3		484,4	423,3		199,9
Subvention1000€	33653,1	30664,5	2988,6	0,2	6	24,7	0	33684,1
Taux de dumping								30,2%

Les subventions aux céréales transformées ont augmenté de 13% en dépit de la baisse de la subvention unitaire car le volume des équivalents céréales a augmenté de 34,5% (de 102 025 t à 137 242 t). Et les exportations totales de céréales sont passées de 613 501 t à 695 388 t et les subventions correspondantes de 38,147 M€ à 41,967 M€. Si on ajoute les subventions de l'UE aux exportations de produits laitiers en CI qui ont été de 8,660 M€ en 2015 et 5,885 M€ en 2016, on arrive à un total de 46,807 M€ en 2015 et 47,852 M€ en 2016, à comparer aux 42

<sup>4</sup> Subventions aux exportations de produits laitiers de l'UE28 à l'Afrique de l'Ouest en 2015-2016, SOL, 8 mars 2017

<sup>5</sup> Pertes douanières de l'Afrique de l'Ouest avec l'APE et sans APE, SOL, 7 février 2017

M€ de pertes de droits de douane sur les importations venant de l'UE28-RU au début de la libéralisation<sup>6</sup>. Il est d'autant plus justifié de comparer avec les importations venant de l'UE après le Brexit que le RU n'a pas exporté en CI de céréales brutes (tableaux 1 et 2) et pratiquement pas de céréales transformées.

Tableau 8 – Subventions aux exportations de céréales transformées de l'UE28 en CI en 2016

	1101 Farine de blé	1102 Autres farines	1103 Gruaux	1104 Autres transform	1107 Malt	1108 Amidon	1109 Gluten	19 Prépara céréales	2203 Bière	2208 Spiritueux*	Total
2015											
Tonnes	62	16,7	26212,9	1989	28906,6	2778,5	526,6	17214,2	7512,6	398	85617,1
1000 €	51,2	23,1	12733,7	1630,9	12165,4	881,82	833,4	42164,1	5501,1	2476,3	78461
Prix FAB €/t	825,8	1382,2	485,8	820	420,9	317,4	1582,6	2449,4	732,2	6221,9	916,4
Taux de t.e.c.	1,33	1,33	1,33	1,02	1,15	1,18	10	1,25	0,17	1,12	
Tonnes e.c.	82,5	22,2	34863,2	2028,8	33242,6	3278,6	5266	21517,8	1277,1	445,8	102024,5
Subventions €	5127,4	1381,1	2167791,1	126149,5	2067024,3	203865,2	327439,9	1337973,7	79412,7	27717,4	6343882,2
Taux dumping											8,1%
2016											
Tonnes	116,8	20,7	40321,8	3658,1	37918,1	4386,8	482	18901,3	11149,1	513,6	108944,9
1000 €	59,2	29,9	15851,2	2389,4	15695,7	1370,4	757,1	43812,7	7672,1	3109,8	86237,6
Prix FAB €/t	506,8	1444,4	393,1		413,9			2318	688,1	6054,9	791,6
Taux de t.e.c.	1,33	1,33	1,33	1,02	1,15	1,18	10	1,25	0,17	1,12	
Tonnes e.c.	155,3	27,5	53628	3731,3	43605,8	5176,4	4820	23626,6	1895,3	575,2	137241,6
Subventions €	9375	1661,5	3236449,4	225181,7	2631610,9	312397,2	290887	1425866,8	114384,2	34715,3	8282529
Taux dumping											9,6%

\* Whisky, gin, genièvre, vodka

### **III – Subventions aux exportations de produits céréaliers de l'UE28 au Ghana : 2015-16**

Les tableaux 9 et 10 présentent les subventions aux exportations de céréales brutes et transformées de l'UE28 au Ghana en 2015 et 2016.

Tableau 9 – Subventions aux exportations de céréales brutes de l'UE28 au Ghana en 2015 et 2016

Tonnes et 1000€	Blé tendre	Blé dur	maïs	riz	autres	céréales brutes
2015						
Tonnes	83766,4		20500	70		104336,4
1000 €	15340		3187,9	44,5		18572,4
Prix FAB €/t	183,1		155,5	635,7		178
Subvention1000€	5208,6	0	1274,7	4,4	0	6487,6
Taux de dumping						34,9%
2016						
Tonnes	56400		13696,2	561,1	0,2	70657,5
1000 €	9041,2		2205,8	418	2	11667
Prix FAB €/t	160,3		161,1	745	10	165,1
Subvention1000€	3403,7	0	826,6	33,9		4264,2
Taux de dumping						36,5%

Les subventions aux céréales brutes ont baissé de 34,3% de 2015 (6,5 M€) à 2016 (4,3 M€) du fait de la baisse de 32,3% du volume exporté auquel s'est ajoutée la baisse de la subvention unitaire (de 62,18 €/t à 60,35 €/t). La France a fourni la totalité des exportations de blé en 2015 et 92,2% du volume et 90,4% de la valeur en 2016.

Les subventions aux céréales transformées ont augmenté de 25,6% de 2015 (3,3 M€) à 2016 (4,2 M€) en dépit de la baisse de la subvention unitaire car le volume des équivalents céréales a augmenté de 29,6% (de 53 560 t à 69 420 t). Mais les exportations totales de céréales ont sensiblement baissé de 157 896 t à 140 078 t et les subventions correspondantes de 9,818 M€ à 8,454 M€. Si on ajoute les subventions de l'UE aux exportations de produits laitiers au Ghana qui ont été de 6,608 M€ en 2015 et 7,087 M€ en 2016, on arrive à un total de 16,426 M€ en 2015 et 15,541 M€ en 2016, à comparer aux 44,6 M€ de droits de douane du SPG à

<sup>6</sup> La ratification absurde de l'APE intérimaire de Côte d'Ivoire, SOL, 31 décembre 2016.

payer sur ses exportations vers l'UE28-RU en cas de non mise en œuvre de l'APEi et a fortiori aux 5 M€ du SPG+ si le Ghana en avait fait la demande à l'UE<sup>7</sup>. Il est d'autant plus justifié de comparer avec les exportations vers l'UE après le Brexit que le RU n'a pas exporté au Ghana de céréales brutes (tableaux 1 et 2) et très peu de céréales transformées.

Tableau 10 – Subventions aux exportations de céréales transformées de l'UE28 au Ghana en 2016

	1101	1102	1103	1104	1107	1108	1109	19	2203	2208	Total
	Farine de blé	Autres farines	Gruaux	Autres transfor	Malt	Amidon	Gluten	Prépara céréales	Bière	Spiritueux*	
2015											
Tonnes	767,2	0,9	52,5	3654,7	18854	441,9		18565,2	5907,8	2077	50321,2
1000 €	268,6	1,6	31,7	3047,9	7412,7	173,2		30857	5461,8	6291,2	53545,7
Prix FAB €/t	350,1	1777,8	603,8	834	393,2	391,9		1662,1	924,5	3029	1064,1
Taux de t.e.c.	1,33	1,33	1,33	1,02	1,15	1,18	10	1,25	0,17	1,12	
Tonnes e.c.	1020,4	1,2	69,8	3727,8	21682,1	521,4	0	23206,5	1004,3	2326,2	53559,8
Subventions	63,4	07	4,3	231,84	1348,2	32,42	0	1443	62,4	144,6	3330,3
Taux dumping											6,22%
2016											
Tonnes	1105,4	0,4	21,1	5011,1	17505,3	281,2	2	18469,9	10528,7	15580,5	68505,6
1000 €	427	0,7	13,8	3618,6	6596	92,1	3	33115,5	9282,8	13673,1	66822,6
Prix FAB €/t	386,3	1750	654	722,1	376,8	327,5	1500	1792,9	881,7	877,6	975,4
Taux de t.e.c.	1,33	1,33	1,33	1,02	1,15	1,18	10	1,25	0,17	1,12	
Tonnes e.c.	1470,2	532	28,1	5111,3	20131,1	331,8	20	23087,4	1789,9	17450,2	69420,4
Subventions	88,7	0,03	1,75	308,53	1214,9	20	1,2	1393,3	108	1053,1	4189,5
Taux dumping											6,27%

\* Whisky, gin, genièvre, vodka

#### **IV – Subventions aux exportations de produits céréaliers de l'UE28 au Nigéria : 2015-16**

Les tableaux 11 et 12 présentent les subventions aux exportations de céréales brutes et transformées de l'UE28 au Nigéria en 2015 et 2016.

Tableau 11 – Subventions aux exportations de céréales brutes de l'UE28 au Nigéria en 2015 et 2016

Tonnes et 1000€	Blé tendre	Orge	maïs	riz	autres	céréales brutes
2015						
Tonnes	481815,2			163,6		481978,8
1000 €	93423,7			327		94750,7
Prix FAB €/t	193,9			1998,8		196,6
Subvention 1000 €	29959,3			10,2		29969,4
Taux de dumping						31,6%
2016						
Tonnes	484754,1	7432,7	70,5	33,5	20,1	492310,9
1000 €	81521,5	1902,6	35,1	62,4	10,6	84532
Prix FAB €/t	168,2	256	497,8	1862,7	527,4	171,7
Subvention 1000 €	29254,9	448,6	4,3	2	1,2	29711
Taux de dumping						35,1%

Les subventions aux céréales brutes ont très légèrement baissé de 0,9% de 2015 (29,969 M€) à 2016 (29,711 M€) malgré une hausse de 2,1% du volume exporté du fait de la baisse de la subvention unitaire (de 62,18 €/t à 60,35 €/t). La France a fourni la totalité des exportations de blé en 2015 et 92,2% du volume et 90,4% de la valeur en 2016. Mais rappelons comme on l'a vu plus haut (tableau 3) que les EU restent le principal fournisseur de blé du Nigéria, sans doute en partie du fait qu'ils importent des blés de haute teneur protéique que la France a du mal à produire, et qu'il aurait importé au total 4,352 Mt de blé en 2015 selon ITC TradeMap.

Les subventions aux céréales transformées ont baissé de 8,7% de 2015 (19,6 M€) à 2016 (17,9 M€) puisque, outre la baisse de la subvention unitaire, le volume des équivalents céréales a baissé de 5,9% (de 315 008 t à 296 405 t). Mais les exportations totales de céréales n'ont baissé que de 1% (de 796 987 t à 788 716 t) et les subventions correspondantes de 4%, 49,6 M€ à 47,6 M€. Si on ajoute les subventions de l'UE aux exportations de produits laitiers

<sup>7</sup> La ratification absurde de l'APE intérimaire du Ghana, SOL, 31 décembre 2016.

au Nigéria qui ont été de 22,3 M€ en 2015 et de 27,9 M€ en 2016, on arrive à un total de 71,9 M€ en 2015 et de 75,5 M€ en 2016, soit environ la moitié des pertes douanières la 1<sup>ère</sup> année de libéralisation (160 M€) si l'APE régional était finalement signé et mis en œuvre, mais soit aussi 8,5 fois plus que les droits de douane du SPG que le Nigéria a payé en 2015 sur ses exportations vers l'UE28-RU et 28,3 fois plus que les droits de douane du SPG+ si la Commission européenne avait accepté sa demande réitérée d'en bénéficier<sup>8</sup>. Il est d'autant plus justifié de comparer avec les exportations vers l'UE après le Brexit que le RU n'a pas exporté au Nigéria de céréales brutes et très peu de céréales transformées.

Tableau 12 – Subventions aux exportations de céréales transformées de l'UE28 au Nigéria en 2016

	1101	1102	1103	1104	1107	1108	1109	19	2203	2208	Total
	Farine de blé	Autres farines	Graux	Autres transfor	Malt	Amidon	Gluten	Prépara céréales	Bière	Spiritueux*	
2015											
Tonnes	9,4	202,7	1734,9	5005	135426	7277,2	1091,2	104097,9	162	1718	256724,3
1000 €	5	469,3	811,5	5815,9	50758,9	2204,5	1604,1	259256,6	202,9	11305,8	332434,5
Prix FAB €/t	531,9	2315,2	467,8	11620,2	374,8	302,9	1470	2490,5	1252,56	6580,8	1294,9
Taux de t.e.c.	1,33	1,33	1,33	1,02	1,15	1,18	10	1,25	0,17	1,12	
Tonnes e.c.	12,5	269,6	2307,4	5105,1	155739,9	8587,1	10912	130122,4	27,5	1924,2	315007,7
Subventions	0,8	16,8	143,5	317,4	9683,9	533,9	678,5	8091	1,7	119,6	19587,2
2016											
Tonnes	13,1	151,8	704,4	4275,4	144423,3	6852,2	1040,1	82001,8	197,4	3373,8	243033,3
1000 €	4,9	176	250,3	3887,3	52234,7	2260,9	1508,9	171122,1	268	18001,7	249714,8
Prix FAB €/t	374	1159,4	355,3	909,2	361,7	330	14507,3	2086,8	1357,6	5335,7	
Tonnes e.c.	17,4	201,9	936,9	4360,9	166086,8	8085,6	10401	102502,3	33,6	3778,7	296405,1
Subventions.	1,1	12,2	56,5	263,2	10023,3	488	627,7	6186	2	22,8	17888

\* Whisky, gin, genièvre, vodka

## **V – Subventions aux exportations de produits céréaliers de l'UE28 au Sénégal : 2015-16**

Les tableaux 13 et 14 présentent les subventions aux exportations de céréales brutes et transformées de l'UE28 au Sénégal en 2015 et 2016. Les subventions aux céréales brutes ont baissé de 18,5% de 2015 (28,306 M€) à 2016 (23,072 M€) suite à une baisse de 16% du volume exporté (de 4,552 Mt à 3,823 Mt) et de la subvention unitaire (de 62,18 €/t à 60,35 €/t). La France a fourni la totalité des exportations de blé en 2015 et 92,2% du volume et 90,4% de la valeur en 2016. La baisse des exportations françaises en 2016 pourrait être liée à la baisse de 20% de sa production et à une moindre qualité du blé liée aux aléas climatiques.

Tableau 13 – Subventions aux exportations de céréales brutes de l'UE28 au Sénégal en 2015 et 2016

Tonnes et 1000€	Blé tendre	maïs	riz	autres	céréales brutes
2015					
Tonnes	455095,5	90,3	34	1,1	455220,9
1000 €	88636,8	317,1	44,3	5,9	89004,1
Prix FAB €/t	194,8	3511,6	1302,9	5363,	195,5
Subvention 1000 €	28297,8	5,6	2,1	0,07	28305,6
Taux de dumping					31,8%
2016					
Tonnes	360015	22266,9	26,2	0,4	382308,5
1000 €	61287,3	4181,3	31,7	2,4	65502,7
Prix FAB €/t	170,2	187,8	1209,9	600	171,3
Subvention 1000 €	21726,9	1343,8	1,6	#0	23072,3
Taux de dumping					35,2%

Les subventions aux céréales transformées ont augmenté de 22,2% de 2015 (5,393 M€) à 2016 (6,590 M€) suite à une hausse du tonnage de 25,9% (de 86 723 t à 109 189 t) malgré la baisse de la subvention unitaire. Mais les exportations totales de céréales ont baissé de 9,3% (de 541 944 t à 491 498 t) et les subventions totales de 12%, de 33,698 M€ à 29,662 M€. Si on ajoute les subventions de l'UE aux exportations de produits laitiers au Sénégal qui ont été

<sup>8</sup> Pertes de droits de douane du Nigeria si l'APE régional est mis en œuvre : 2020 à 2050, SOL, 31 décembre 2016; GSP+ duties Nigeria could have paid to EU28-UK in 2015 without EPA, SOL, December 31, 2016



de 5,143 M€ en 2015 et de 5,441 M€ en 2016, on arrive à un total de 38,841 M€ en 2015 et de 35,103 M€ en 2016, correspondant, par rapport à 2015, à 63,1% des pertes douanières du Sénégal la 1<sup>ère</sup> année de libéralisation (61,6 M€)<sup>9</sup> si l'APE régional était finalement signé et mis en œuvre, et à 69,9% par rapport à 2016. Mais cette comparaison ne tient pas compte des subventions de l'UE à ses autres exportations.

Tableau 14 – Subventions aux exportations de céréales transformées de l'UE28 au Sénégal en 2016

	1101	1102	1103	1104	1107	1108	1109	19	2203	2208	Total
	Farine de blé	Autres farines	Gruaux	Autres transfor	Malt	Amidon	Gluten	Prépara céréales	Bière	Spiritueux*	
2015											
Tonnes	540,8	41,6	12999,7	0,5	1186,9	1936,8	727	45027	7108,7	219,7	69788,7
1000 €	169	33,7	6193	1,1	445,2	647,8	1105,7	89500,8	3309,1	1599,1	103004,5
Prix FAB €/t	312,5	810,1	476,4	2200	375,1	334,5	1520,9	1987,7	465,5	7278,6	1475,9
Taux de t.e.c.	1,33	1,33	1,33	1,02	1,15	1,18	10	1,25	0,17	1,12	
Tonnes e.c.	719,3	55,3	17289,6	0,51	1364,9	2285,4	7270	56283,8	1208,5	246,1	86723,4
Subventions	44,7	3,4	1075,1	31,7	84,9	142,1	452	3500	75,1242	15,3	5392,5
2016											
Tonnes	207,1	34,5	13043	12,5	1187	1754,6	1263,3	58593,3	10056,5	436	86380,7
1000 €	68,4	20	4798	19,7	448,4	623,4	1885,7	107407,3	4169,1	2082,9	121454,5
Prix FAB €/t	330,3	579,7	367,9	1576	377,8	355,3	1492,7	1833,1	414,6	4777,3	1406
Tonnes e.c.	275,4	45,9	17347,2	12,8	1365,1	2070,4	12633	73241,6	1709,605	488,32	109189,3
Subventions	16,6	2,8	1046,9	0,8	82,4	125	762,4	4,4	103,2	29,5	6590

\* Whisky, gin, genièvre, vodka

## Conclusion

La forte hausse des exportations de produits céréaliers de l'UE en AO et la perspective de la forte augmentation en cas de mise en œuvre de l'APE régional – et déjà la certitude de leur hausse en Côte d'Ivoire et au Ghana qui ont mis en oeuvre courant 2016 leurs APE intérimaires – devraient déclencher les réactions suivantes de l'AO :

- La Côte d'Ivoire et le Ghana devraient revenir sur la signature et la mise en oeuvre de leurs APE intérimaires et demander à l'UE de leur accorder le bénéfice du régime SPG+.
- Sinon les autres Etats membres de la CEDEAO devraient prendre des mesures de protection sur leurs importations de céréales brutes et transformées venant de ces deux pays, voire les exclure de la CEDEAO.
- Renoncer clairement à l'APE régional, les Etats l'ayant déjà signé devant revenir sur leur signature.
- Réorienter résolument leurs modèles de consommation alimentaire pour réduire les produits à base de céréales tempérées, notamment de pain et pâtes de blé, en sollicitant la coopération des pays d'Amérique latine.

<sup>9</sup> L'impact du Brexit, de l'APE régional et des APE intérimaires de Côte d'Ivoire et du Ghana sur le Sénégal et l'Afrique de l'Ouest, SOL, 26 octobre 2016